

COMMUNIQUE DE PRESSE 17 décembre 2024

ÉDUCATION : LE DÉPARTEMENT RÉCOMPENSÉ POUR LA MISE EN PLACE DU CRE@L@BO AU COLLÈGE MARCEL PAGNOL

Le Conseil départemental de la Drôme a été récompensé du Grand prix Afinef des collectivités, lors du salon Educatech, pour la mise en place du Cré@l@bo au collège Marcel PAGNOL de Valence, fin novembre.

Avec 24 élèves inscrits à l'option numérique par promotion (pour presque deux fois plus de demandes), un club numérique qui affiche complet deux jours par semaine lors de la pause méridienne et un outil utilisé par les enseignants du collège, la création d'un fablab au collège Marcel PAGNOL en 2023 est une réussite. Cette initiative portée par le Département, l'Éducation nationale et la Banque des Territoires a été récompensée par le Grand prix Afinef (*) des collectivités lors du salon Educathec à Paris fin novembre.

Un établissement de pointe dans le numérique

Afin de renfoncer l'attractivité du collège Marcel PAGNOL, le Département de la Drôme a souhaité faire de ce collège un établissement de pointe dans le domaine du numérique. Dans le cadre projet Numérique inclusif, numérique éducatif (NINE), la collectivité a ainsi financé l'achat du matériel nécessaire à l'installation d'un fablab (imprimantes 3D, découpeuse laser, presse à chaud, fraiseuse, ordinateurs et logiciel...) pour 90 000 € en 2023. Ce matériel est utilisé par les élèves de l'option numérique du collège. Les élèves inscrits à cette option bénéficient d'1 h 30 de cours supplémentaires dédiés à l'apprentissage du numérique par semaine. Dans le cadre de cette option, les collégiens ont entrepris la création d'une borne d'arcade. Si la première année a été dédiée à la construction de l'infrastructure, cette année est consacrée à la programmation des premiers jeux. En plus de cette initiation les élèves sont sensibilisés aux usages du numérique. Le Fablab permet également aux collégiens du Club numérique du collège de découvrir l'impression 3D, les logiciels de dessin ou l'impression de badges lors de la pause méridienne, avec trois sessions de trois mois par an. Cet outil est aussi utilisé par les enseignants notamment pour les cours de technologie, de sciences et d'arts plastiques.

Intéresser les élèves aux métiers du numérique

Pour la vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'offre territoriale de proximité : de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et des sports, Véronique PUGEAT : « La création d'une option numérique et d'un fablab de cette envergure dans un collège sont une innovation au niveau national, que ce prix vient récompenser. Cet outil, permet d'intéresser les élèves du collège aux métiers du numérique, notamment les jeunes filles encore sous-représentées dans ces filières. C'est également un formidable outil pour développer l'attractivité de l'établissement et faire vivre le collège. »

(*) : Créée en 2012, l'association Afinef fédère des entreprises du numérique et de la formation, avec comme ambition de valoriser, promouvoir et développer la filière numérique de l'éducation.